



ACTIPRISE

Antigel accélérateur de prise et de durcissement norme CE EN 934-2
Adjuvant liquide sans chlorure pour béton, mortier et coulis



LES AVANTAGES

- Economie d'énergie par la forte réduction des temps de prise en préfabrication
- Rentabilité assurée par la vitesse de démoulage et de rotation des coffrages
- Permet une résistance au gel jusqu'à -10°C

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Norme CE EN 934-2
- Concentré Sans Chlore



* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



LES UTILISATIONS

- ❖ Est un adjuvant accélérateur de prise antigel que l'on incorpore aux bétons et enduits notamment par temps froid.
- ❖ Accélère l'hydratation et les réactions exothermiques des bétons fraîchement coulés permettant une résistance au gel jusqu'à des températures pouvant atteindre moins 10°C .

DOMAINES D'APPLICATION

- ❖ Accélère la prise des bétons par temps de gel.
- ❖ Apporte une économie d'énergie en préfabrication avec étuvage car il permet la réduction de la durée de traitement de prise ou de la température d'étuvage.
- ❖ Donne une accélération du démoulage en préfabrication sans étuvage, permettant une manipulation plus rapide en fonction du ciment utilisé et de la température ambiante.
- ❖ Permet une vitesse d'utilisation des coffrages plus rapide par un décoffrage accéléré des planchers, banches et poteaux.



MODE D'EMPLOI

✓ Conseils généraux d'emploi

1 Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, sèches, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes.

2 Mise en œuvre

ACTIPRISE est mis dans le malaxeur en même temps que l'eau de gâchage. Pour une préparation manuelle, **ACTIPRISE** se mélange directement à l'eau de gâchage. **ACTIPRISE** peut-être introduit par un doseur automatique dans les centrales à béton.

3 Applications

Exemple de résultat : pour du ciment CPA et pour une température de $+5^{\circ}\text{C}$.

	Début de prise	Fin de prise
Témoin CPA 55	7 h 45	16 à 19 heures
ACTIPRISE 0,5 %	6 h 00	10 à 14 heures
ACTIPRISE 2 %	4 h 15	10 à 14 heures

4 Consommation

De 1 à 3 % du poids du ciment.

5 Finition

ACTIPRISE n'altère nullement les qualités des bétons et mortiers et ces derniers peuvent être revêtus sans problème lié à son utilisation.

Le 03/08/2022

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA : Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier. La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe – CS 90518 – 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

Fax 04 68 42 40 01 / www.languedoc-chimie.com

ACTIPRISE existe en dose de 275 ml pour un sac de ciment de 35 kg





ACTIPRISE

Antigel accélérateur de prise et de durcissement norme CE EN 934-2
Adjuvant liquide sans chlorure pour béton, mortier et coulis



INFORMATIONS TECHNIQUES

> Caractéristiques techniques

Composition	: Adjuvant non chloré
Aspect / teinte	: Liquide / transparent
Couleur	: Transparent
Densité	: 1,40 +/- 0,03
Températures limites d'application	: 0°C à + 40°C
Températures limites de service	: - 10°C à + 40°C
Solubilité et nettoyage des outils	: Eau

> Précautions particulières et sécurité

Ne pas utiliser d'agréats gelés. Éviter l'action du vent sur le béton frais à l'aide de bâches. Ne pas utiliser avec les ciments alumineux. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des lésions oculaires graves. Se laver les mains soigneusement après manipulations.

> Transport et stockage

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage : sans limite de temps. La sédimentation en cas de stockage prolongé ne nuit pas à l'utilisation du produit, il faut seulement alors, bien mélanger ACTIPRISE avant son utilisation.

> PROCES VERBAUX - REFERENCES

Conforme à la norme CE EN 934-2 (Tableau 6).

Certificat de contrôle de production en usine CERIB (Adjuvants : Accélérateur de prise).



Le 03/08/2022

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :

Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.

La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe – CS 90518 – 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

Fax 04 68 42 40 01 / www.languedoc-chimie.com



Produit à usage professionnel